

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 28

Le Conseil Municipal de MAULEON s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal, le **lundi 27 avril 2026, à 19h00**, sous la Présidence de **M. Denis PRISSET, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 avril 2026.

Présents : M. PRISSET, Mme GREGOIRE, M. CHOUTEAU, Mme POUSIN-GOUDEAU, M. ZAORSKI et Mme MÉNARD, Mme AUGER, Mme BARBOT, Mme BAUDRY, Mme BREGEON, M. CLOCHARD, M. COCHARD, Mme DROUET, M. DUBOIS, M. DUBUQUOY, M. GODARD, M. LEGRIER, M. LERAY, Mme MARQUIS, M. METAYE, M. PAULEAU, M. SIMONNEAU et Mme SAUVAGE.

Étaient excusés : Mme PIED (Pouvoir à M. PAULEAU), M. HERAULT (Pouvoir à M. CLOCHARD), Mme GIRARDEAU (Pouvoir à M. DUBOIS), Mme COUTANT (Pouvoir à Mme POUSIN-GOUDEAU), Mme GUIGNARD (Pouvoir à Mme AUGER) et M. IZARD.

Madame GREGOIRE a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet :

2026/064
Désignation du correspondant de l'Agence d'ingénierie départementale (iD79)

Rapporteur : Monsieur le Maire

iD79 est une structure départementale d'appui aux collectivités territoriales, qui accompagne les communes dans leurs projets, notamment dans les domaines du numérique, de la gestion des données, et plus largement dans la modernisation des services publics. Elle met à disposition des outils, des conseils et une expertise technique afin de faciliter la mise en œuvre des politiques publiques locales.

Conformément aux statuts de la structure iD79, qui prévoient la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, pour représenter la commune au sein de ladite structure :

- De désigner :
 - Madame Aurélie GREGOIRE en tant que titulaire ;
 - Monsieur le Maire en tant que suppléant.
- D'autoriser Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération aux autorités compétentes et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exercice de cette fonction.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Denis PRISSET




La Secrétaire,
Aurélie GREGOIRE


